

Chers parents,

Afin de permettre à votre enfant de débiter son année scolaire du bon pied, il est important de porter une attention particulière aux informations suivantes. Vous trouverez **le montant à défrayer pour les cahiers d'activités qui seront remis à votre enfant dès les premiers jours de classe**, par le titulaire.

Bonne rentrée scolaire!

- Date limite du paiement : le 5 septembre.
- Le parent qui ne peut pas respecter la date limite doit communiquer avec la direction pour faire les arrangements nécessaires.

Voici les trois modes de paiement possibles :

- **1^{er} mode de paiement :**
Par le *système débit direct* ou en argent
Se présenter en tout temps au secrétariat pour payer les frais des cahiers d'activités.
- **2^e mode de paiement :**
Le mercredi 27 août, de 13h00 à 19h30, **le paiement pourra se faire au secrétariat de l'école.**
- **3^e mode de paiement :**
Vous mettez l'argent dans une enveloppe, identifiée au nom de votre enfant, dans son sac à dos.
Votre enfant remettra cette enveloppe à son enseignant.

5^e année

| <u>Cahiers d'activités</u> | <u>Coût</u> |
|--|--------------------|
| Français : Trio, Erpi | 19.66\$ |
| Mathématiques : Décimale, Erpi | 19.66\$ |
| Géographie, histoire et citoyenneté : Escalaes, Erpi | 13.26\$ |
| Anglais: All together, CEC | 18.25\$ |
| Agenda | 7.50\$ |
| Total : | 78.33\$ |